

DECLARATION D'IMPOT 2019

des corporations et établissements de droit public ou ecclésiastique
et corporations du droit cantonal (communes bourgeoises,
corporations d'usagers, etc.)

Impôt cantonal et communal

Raison sociale et adresse :

N° contribuable	
Commune	
N° tél. / portable	
Adresse e-mail	
Personne de contact	

Informations générales

Siège : _____

Date de la constitution : _____

Nom des représentants autorisés

Nom, prénom et adresse

- Présidence : _____

- Secrétariat : _____

- Responsable de la tenue des comptes : _____

Indications relatives au remboursement d'un éventuel trop-perçu d'impôt

Bénéficiaire : _____

IBAN : _____

Observations





F504619 JU 022

RENDEMENT NET			
		Impôt d'Etat	
		Fonds bourgeois	Fonds forestier
Date du boucllement →			
Eléments imposables			
1.	Excédent de recettes selon comptes		
2.	Recettes non comptabilisées ci-dessus, notamment :		
	- Intérêts (y compris impôt anticipé)		
	- subventions		
	- débiteurs		
3.	Dépenses non admises fiscalement :		
a)	Dépenses provoquant une augmentation de valeur et nouvelles acquisitions débitées directement au compte d'exploitation (amortissements admis sous chiffre 6)		
	Constructions permanentes		
	Mobilier		
	Informatique, machines de bureau		
	Autres		
b)	Amortissements non admis selon tableau et amortissements financiers débités au compte d'exploitation		
c)	Versements aux fonds par le débit du compte d'exploitation		
d)	Distributions aux bourgeois ou ayants droit		
	Bois réparti en nature (selon calcul du rendement) _____ stères à Fr. _____		
	Autres distributions		
e)	Autres dépenses non admises		
4.	Total des chiffres 1 à 3		
Déductions			
5.	Excédent de dépenses selon comptes		
6.	Amortissements admis selon tableaux		
7.	Prélèvements aux fonds		
8.	Autres déductions admises fiscalement		
9.	Total des chiffres 5 à 8		
10.	Solde déterminant (chiffre 4 moins chiffre 9)		
11.	Total des deux comptes bourgeois et forestier		
12.	Pertes reportées des exercices 2012 - 2018		
13.	Déduction selon article 76 al. 3 LI	20'000	
14.	Rendement net imposable Etat 2019(399)		



F504619 JU 032

		Impôt d'Etat
Capital au 31 décembre 2019		
Base : Fonds propres		
1.	Fortune nette selon bilan	
2.	Fonds spéciaux selon bilan imposés comme bénéfice	
2.1	Fonds d'anticipation	
2.2	Fonds d'exploitation	
2.3	Autres fonds :	
	
	
	
3.	Réserves latentes imposées comme bénéfice	
	
	
	
4.	Total des chiffres 1 à 3	
Capital non imposable		
5.	A déduire le capital affecté à des services publics (montant capitalisé des versements effectués en faveur de la communauté sur la base d'actes de classification ou d'autres conventions entre municipalités et bourgeoisies) selon chiffre 5, page 4	
6.	Fonds d'anticipation	
7.	Déduction selon art. 81 LI	50'000
8.	Total des déductions	
9.	Capital imposable (chiffre 4 moins chiffre 8) (699)	

Lorsqu'une partie de l'actif susmentionné comprend des **immeubles, exploitations ou établissements stables sis dans d'autres cantons**, il convient, en vue de la répartition de l'impôt, de spécifier le canton en cause, la nature de ces éléments de l'actif et la valeur imposable pour laquelle ils ont été déclarés ci-dessus.



F504619 JU 042

Disjonction du capital affecté à des services publics		Etat 2019
1.	a) Livraison de bois à l'école et aux instituteurs en nature	
	en espèces	
	b) Livraison de bois à la paroisse et aux ecclésiastiques en nature	
	en espèces	
	c) Prestations en faveur de la municipalité	
	d) Autres prestations (les contributions volontaires ne peuvent être capitalisées)	
2.	Total des versements affectés à des services publics	
3.	Impôt de l'Etat : capitalisé au taux de _____ % (minimum 0,5%, maximum 6%)	
4.	Fonds et éléments de fortune exempts d'impôts et figurant à l'actif	
5.	Total de la fortune affectée à des services publics (à reporter sous chiffre 5, page 3)	
Taux de capitalisation :		
6.	Rendement selon ch. 14, page 2 Fr. _____	
7.	Augmenté des versements affectés à des services publics selon ch. 2, page 4 Fr. _____	
8.	Total Fr. _____ : _____ (1% du capital sous chiffre 4, page 3) = _____ %	

Les documents suivants doivent être joints à la déclaration d'impôt :

- formules annexes demandées dûment remplies et signées ;
- bilan de l'exercice commercial 2019 ;
- comptes d'exploitation des fonds bourgeois 2019 ;
- comptes d'exploitation des fonds forestiers 2019.

Nous attestons que les indications données sont exactes et complètes :

Lieu et date

Signature